



Délais récupération points

Par Nitro60

Bonjour à tous,

J'ai perdu ces derniers quelques points sur mon permis et j'essaye de comprendre pour voir si je vais devoir faire un stage ou pas.

J'ai perdu 2X1 point l'année dernière.

1 point en juin 2023 et 1 point en décembre 2023.

Début février j'ai bêtement grillé un stop et me suis fait prendre, je viens de payer l'amende et vais donc perdre 4 points de plus.

Ma question est donc la suivante, vais je récupérer au bout de 6 mois les points perdus l'an dernier (les deux amende de cat1 donc les 2X1 point) ou bien je vais devoir attendre 3 ans pour récupérer les 6 points ?

Par lavigie

Bonjour

Si vous avez payé la seconde contravention dans le délai inférieur de 6 mois du paiement de la première , la troisième contravention de classe 4 qui serait payée dans le délai inférieur de 6 mois de la seconde reporte le retour au maximum de points à 3 ans de la date de paiement de la dernière (sans restitution des 2 fois un point) donc en payant la troisième vous serez à moins 6 .